



Association Montalbanaise de Sauveteurs et de Secourisme



Programme de formation filière citoyenne Premiers Secours Citoyen- PSC

Objectif général :

Exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Public et prérequis :

Tout public à partir de 10 ans minimum

Aucun pré-requis. Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre contact avec le secrétariat afin d'adapter si besoin les modalités pédagogiques.

Durée :

Volume d'heure de face à face pédagogique : 7 heures en présentiel

Nombre de jour : 1

Horaire préconisé : 8h00 / 12h00 et 13h30 / 17h00

Nombre de stagiaires :

La formation s'adresse à un groupe de 5 à 10 personnes.

Moyen pédagogiques, techniques et d'encadrements :

La formation est réalisée par un formateur de l'organisme de formation AMSS 82 titulaire de la pédagogie aux emplois de formateurs prévention et secours civique de niveau I (à jour de formation continue)

Une présentation assistée par ordinateur projetée sur grand écran est utilisée comme support pédagogique afin d'animer l'action de formation.

Les méthodes pédagogiques s'appuient sur des études de cas, des débats, des exposés interactifs, des démonstrations, des apprentissages, des exercices d'application, du questionnement, des mises en situation.

Matériel pédagogique et de communication :

- 1 mannequin de désobstruction nourrisson,
- 2 mannequins de réanimation adulte + peau de visage individuelle,
- 1 mannequin de réanimation enfant + peau de visage individuelle,
- 1 mannequin de réanimation nourrisson + peau de visage individuelle,
- Lot de consommables pour les mannequins,
- 1 défibrillateur avec accessoires et consommables,
- 5 tapis de sol,
- 1 coupe de tête,

- 1 lot hémorragie (garrots médicaux, garrots de fortune, pansements compressifs),
- 1 caisse de matériel inerte de simulation,
- 1 ordinateur,
- 1 écran de projection,
- 1 vidéoprojecteur,

Domaine de compétences :

Compétence 1 : LA PROTECTION

OBJECTIF 1.1 Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente de soi-même, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

OBJECTIF 1.2 Réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.

OBJECTIF 1.3 Appliquer les consignes nationales éditées par le Ministère de l'Intérieur devant une attaque terroriste ou situation de violence.

Compétence 2 : L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

OBJECTIF 2. 1 Identifier le signal d'alerte, indiquer les principales mesures de protection à prendre.

Compétence 3 : L'ALERTE

OBJECTIF 3.1 Assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté

Compétence 4 : L'OBSTRUCTION AIGUE DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER

OBJECTIF 4.1 Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'un étouffement.

OBJECTIF 4.2 Reformuler la conduite à tenir que le sauveteur doit adopter devant une victime qui présente une obstruction partielle des voies aériennes.

Compétence 5 : L'HÉMORRAGIE EXTERNE

OBJECTIF 5.1 Réaliser immédiatement les gestes de secours d'urgence nécessaires à une personne victime d'une hémorragie externe.

Compétence 6 : LA PERTE DE CONNAISSANCE

OBJECTIF 6.1 Reconnaître la perte de connaissance, assurer la liberté des voies aériennes, apprécier la respiration et réaliser les gestes de secours qu'impose l'état de la victime pour assurer sa survie.

Compétence 7 : L'ARRET CARDIAQUE

OBJECTIF 7.1 Comprendre l'intérêt de la chaîne de survie lors d'un arrêt cardiaque.

Compétence 8 : LE MALAISE

OBJECTIF 8.1 Face à une victime qui présente un malaise, après l'avoir mise au repos, l'interroger, l'installer en position correcte pour éviter une aggravation, recourir si nécessaire à un conseil médical et respecter les recommandations des secours.

Compétence 9 : LES PLAIES

OBJECTIF 9.1 Installer la victime d'une plaie grave en position d'attente adaptée.

Compétence 10 : LES BRÛLURES

OBJECTIF 10.1 Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure, en l'arrosant avec de l'eau tempérée du robinet, jusqu'à l'obtention d'un avis médical si la brûlure est reconnue grave.

OBJECTIF 10.2 Refroidir immédiatement, et au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure, en l'arrosant avec de l'eau tempérée du robinet, jusqu'à disparition de la douleur si la brûlure est reconnue simple.

Compétence 11 : LE TRAUMATISME

OBJECTIF 11.1 Eviter toute mobilisation d'une personne qui présente un traumatisme.

Suivi de l'évaluation :

La présence à la totalité de la formation est impérative, une feuille de présence est émarginée par stagiaires et par demi-journée.

Modalités d'évaluation des acquis pédagogiques

Les modalités sont réalisées en deux étapes : fiche de suivi

- L'évaluation formative, effectuée par une participation aux différents contrôles de connaissance, questionnement, apprentissage.
- L'évaluation certificative, lors d'une mise en situation simulée, le stagiaire devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
- La fiche de suivi et d'évaluation certificative du candidat sera remplie tout le long de la formation, par le formateur et signée par le stagiaire

La certification des compétences :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative.

Qualification délivrée :

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile- PSC 1, conforme aux directives du Ministère de l'Intérieur.

Support pédagogique :

Un mémo-card sera remis à chaque candidat, version en vigueur de la FFSS.

Evaluation de la formation :

Une évaluation de fin de formation est réalisée par les stagiaires afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques ainsi que leur niveau de satisfaction.